



[1]

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise assure la collecte des déchets à Chanteloup-les-Vignes.

Depuis le 1er janvier 2021, la GPS&O a changé ses modalités de ramassage des déchets.

Un nouveau calendrier

Nouvelles fréquences de ramassage, nouveaux secteurs, nouveaux jours de collecte, tous ces changements demandent une grande attention. Prenez-en connaissance dès maintenant en vous reportant au calendrier en rubrique "lire aussi".

Fréquence des collectes

Ordures ménagères (bac gris à couvercle gris et bleu pour les anciens modèles)

- **En zone pavillonnaire** : une collecte/semaine le mercredi matin (secteurs bleu et rose)
- **En habitat collectif** : deux collectes/semaine le mercredi et samedi matin (secteurs bleu et rose)


Tri sélectif, à jeter en vrac, jamais en sac (bac gris à couvercle jaune et bac gris à couvercle vert) :

- **En zone pavillonnaire** : emballages recyclables et verres en secteur bleu vendredi matin en semaine paire ; en secteur rose vendredi matin en semaine impaire.
- **En habitat collectif** : emballages recyclables le vendredi matin tous secteurs; le verre en secteur bleu le vendredi après-midi en semaine paire et en secteur rose le vendredi après-midi en semaine impaire (sortir les bacs avant 12h).

Collecte des encombrants (Il est autorisé 1m3 maximum par foyer d'encombrants ; 60 kg et 2 m maximum par objet)

- **En zone pavillonnaire** : secteur bleu : 1er lundi du

Documents :

 [Calendrier de collecte 2021 à télécharger en pdf](#) [2]

Lire aussi :

[Calendrier de collecte 2021](#) [3]

[Déchèterie intercommunale](#) [4]

Contact :

Communauté urbaine Seine & Oise

01 34 01 20 36

gpseo.fr

mois de janvier/mai/septembre / secteur jaune : 2e
lundi du mois de janvier/mai/septembre / secteur
rouge : 3e lundi du mois de janvier/mai/septembre.

- **En habitat collectif** : une fois par mois le 3e
mercredi du mois (tous secteurs) : 20 janvier, 17
février, 17 mars, 21 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 18
août, 15 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15
décembre. Sortir les encombrants la veille au soir, à
partir de 19h. Les déchets d'équipements électriques
et électroniques, gravats, vitres et produits dangereux
doivent être déposés directement en déchetterie.

Pourquoi un nouveau mode de collecte ?

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a décidé
de modifier les conditions de collecte pour plusieurs raisons
:

Contenir le coût de la collecte pour les habitants (la fiscalité
nationale sur les déchets va évoluer défavorablement dans
les prochaines années ; à titre d'exemple la fiscalité sur la
tonne enfouie est actuellement de 19 euros et passera à 65
euros).

Inciter la population à produire moins de déchets en
favorisant notamment le compostage dans les habitats
individuels (GPS&O met à disposition pour un tarif unique
de seulement 20 euros des composteurs de 400 litres
réservable en ligne sur gpseo.fr).

Diminuer l'empreinte carbone de la collecte, avec des
collectes plus espacées, des véhicules plus propres, moins
bruyants et des consommations de carburant moins
importantes.

Favoriser l'apport volontaire de déchets dans les points
d'apport qui seront prochainement installés sur demande
de la Ville.

Réduire l'enfouissement des objets collectés en favorisant
l'accès aux déchetteries (notamment pour les
encombrants).

Améliorer le tri à la source des encombrants et favoriser le
réemploi.

Précisons que seuls les habitats individuels situés en zone
pavillonnaire sont concernés par ce changement ; les
logements collectifs restent avec le même système
qu'auparavant (sauf pour les encombrants qui passent à
une collecte par mois pour ces derniers).

Par ailleurs, la communauté urbaine Grand Paris Seine &
Oise fournira gratuitement des bacs plus volumineux aux
habitants qui en feront la demande.

**Votre calendrier de collecte 2021 a été distribué
dans toutes les boîtes aux lettres par la
communauté urbaine. Si vous ne l'avez pas reçu et
que vous désirez obtenir davantage de
renseignements, rendez-vous sur gpseo.fr.**

**La communauté urbaine répond également à toutes
vos questions via la plateforme téléphonique INFO
déchets avec un numéro unique : 01 30 33 90 00, du
lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

Source URL: <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/article/vos-dechets>

Liens

[1] https://www.chanteloup-les-vignes.fr/sites/chantelouplesvignes/files/styles/large/public/image/article/tri_selectif_0.png?itok=5C9fNXN4

[2] https://www.chanteloup-les-vignes.fr/sites/chantelouplesvignes/files/document/article/collecte_a_chanteloup_12p_a4_bd.pdf

[3] https://gpseo.fr/sites/gpseo/files/calendrier/2020-12/Chanteloup_12P_A4_BD.pdf

[4] <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/equipement/decheterie-intercommunale>